

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 MARS 2024

République Française
Département de Seine
Maritime
Canton de Criquetot
l'esneval
Commune de Hermeville

L'an deux mil vingt quatre , MARDI 26 MARS à 19h00

Les membres composant le conseil municipal de Hermeville sous la présidence de Mr Daniel LEMESLE, Maire de Hermeville

étaient présents :, Mme Nadia COIGNET , 1e adjoint, Mr Laurent , 2e adjoint, Benjamin CAMAILLE, , Mr QUAVALIER Jérôme, Mme HENRY Maryline, Mme HERRENSCHMIDT Catherine, Mme LEGRAND Maryline,

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

Nombre voix pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

, Jean Paul VASSET excusé a donné pouvoir à Daniel LEMESLE
Mme VASSET CHRISTELLE excusée, a donné pouvoir à
Maryline LEGRAND

Date convocation :
18 MARS 2024

Mme Maryline HENRY a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- APPROBATION PV DERNIERE REUNION
- BUDGET PRIMITIF
- QUESTIONS DIVERSES

Après lecture du procès verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité_

BUDGET PRIMITIF 2024 (délibération 2024/2/9)

Mr le Maire, présente le budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif par chapitre, qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

- **Section fonctionnement : 283 958.14 euros**
 - **Section Investissement : 32 566.56 euros**
- SOIT UN TOTAL de 316 524.70 euros**

QUESTIONS DIVERSES

- élections européennes du 09 juin 2024 : prévoir tour de gardes

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 HEURES

CLOTURE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 MARS 2024

	POUR CONTRE ABSENTION			
BUDGET PRIMITIF	2024/2/9	10	0	0

Le Maire
Daniel LEMESLE

Le secrétaire de séance
Maryline HENRY